



## COMMUNE DE LINXE

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Affiché/Publié le 16/12/2022

ID : 040-214001554-20221210-221210H1334H2-DE



### Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 10 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux le dix décembre à dix heures quatre, le Conseil Municipal de la Commune de Linxe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Thierry GALLEA, Maire.

**Date de la convocation** : mercredi 07 décembre 2022

**Présents :**

Thierry GALLEA, Dominique ROBERT, Stéphane SERE, Delphine CHOLE, Julien DESBIEYS, Chantal GARROUSSIA, Carine DUPUY, Pierre SANCHEZ, Isabelle DARRICAU, Jean-Luc LAHOUE, Marine FOURGS, Marc VERNIER, Marie DURAN

**Absents :**

**Pouvoirs :**

Véronique MORA a donné pouvoir à Mme GARROUSSIA; Cédric CHATON a donné pouvoir à M. SANCHEZ

Nombre de membres afférents	<u>15</u>
Nombre de membres en exercice	<u>15</u>
<u>Présents</u>	<u>13</u>
<u>Pouvoirs</u>	<u>2</u>
<u>Votants</u>	<u>15</u>

**N° DEL20221210-010**

**APPROBATION DES REGLEMENTS INTERIEURS DES SALLES ET INSTALLATIONS SPORTIVES DE LA COMMUNE DE LINXE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la rénovation récente des salles de la commune,  
Considérant l'utilisation croissante de ces salles, mais également des infrastructures sportives,  
Considérant la nécessité de règlementer et encadrer l'utilisation de ces salles et infrastructures,

Chaque salle et infrastructure de la commune est dotée d'un règlement intérieur, chaque location est contractualisée par une convention.



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

**ARTICLE 1 -**

APPROUVER le nouveau règlement intérieur de chaque salle et infrastructure

**ARTICLE 2 -**

AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions correspondantes et faire appliquer le règlement.

**Vote :** Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés ().

Signé le , 19/12/22

Le secrétaire de séance



**Thierry GALLEA**